

GIMP - S'INITIER A LA RETOUCHE PHOTOS (VESOUL)

Référence : PHOTO2 DT70/DEC

Thématique : Formation-Bureautique

Objectif

Maîtrisez les fonctionnalités de base de ce logiciel gratuit de traitement de l'image.

Public

Chef d'entreprise, conjoint, salarié, demandeur d'emploi.

Programme

Interface et personnalisation
Les bases du graphisme
Création d'un nouveau document :
Outils de dessins (crayon, pinceau, gomme, aérographe)
Option des outils (type de brosse, taille)
Couleur de premier plan et d'arrière-plan
Enregistrer et exporter le document
Calques : créer, déplacer, supprimer
Les calques :
Renommer, verrouiller
Visibilité
Opacité
Ordre
Calques dynamiques
Mode de calques
Nettoyage et corrections sur un paysage
Recadrage
Calques de réglages
Luminosité/Contraste/Niveau/Courbes
Teinte/Saturation
Modification d'un réglage
Effets artistiques
Filtre de netteté
Goutte d'eau
Netteté
Détourage
Création d'un document numérique – signature mail
Retouche image scannée
Retouches sur un portrait
Faire une affiche publicitaire

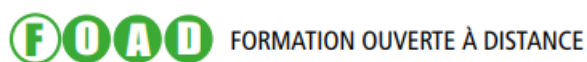
Prérequis et niveau de connaissance préalable

Avoir une pratique régulière de l'informatique.

Lieux et dates

Vesoul : Mardi 01 décembre 2020.

►Également disponible en FOAD :



Moyens pédagogiques et techniques d'encadrements

- Formateur spécialisé dans le domaine d'intervention et sélectionné par la CMA.
- Séance de formation en salle informatique.
- Apports théoriques et mise en pratique.

Suivi et évaluation de l'action de formation

Évaluation formative tout au long du stage - Feuille d'émargement - Attestation de stage.

Coût de la formation

Coût total pour 1 jour de formation : 260 euros comprenant les frais pédagogiques et les frais d'inscription (voir les conditions générales de vente).

Ces coûts peuvent être pris en charge par les financeurs de la formation. Des offres promotionnelles peuvent vous être proposées par nos services, sous certaines conditions. Les chefs d'entreprise artisanale, les conjoints collaborateurs versent uniquement le droit d'inscription.

Pour les autres publics, la CMA établit une demande de prise en charge auprès de l'OPCO de l'entreprise.

Votre conseiller Chambre de métiers vous aide dans vos démarches et vous accompagne dans le montage du dossier de prise en charge de la formation.

Renseignez-vous en cliquant sur « Être rappelé » en bas de la fiche.

Réservez dès maintenant votre place

Attention, les places à nos formations sont limitées. Si cette formation vous intéresse, contactez-nous au 03 84 75 63 34..

►Notre organisme a reçu la certification Cequaform pour la qualité de ses formations.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Bourgogne Franche Comté

N° SIRET : 130 026 073 00010

N° déclaration d'activité formation : 27 39 01242 39

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)



Délivré par:

- 70 - Vesoul : 2 Rue du Dr Jean-Georges Girard - 70000 VESOUL

Prochaine session en cours de programmation. Vous pouvez dès à présent nous faire part de votre intérêt en cliquant sur "Être rappelé pour en savoir plus" depuis la page descriptive de l'offre sur votre plateforme.

Horaires :

9h à 12h et de 13h à 17h

Tarifs:

- Tout public - contact